

**CAISSE D'ASSURANCE
POUR LA PROTECTION DE LA SANTÉ
DU PERSONNEL DU BIT ET DE L'UIT**

**Rapport sur les activités
de la Caisse en 2005**

Le présent rapport est soumis aux chefs exécutifs du BIT et de l'UIT ainsi qu'aux assurés, en application de l'article 4.7.1 i) des Statuts.

1. Composition du Comité de gestion en 2005

1.1. Conformément à l'article 4.1 des Statuts, le Comité de gestion était composé des membres titulaires (T) et suppléants (S) dont la liste figure ci-dessous. Les noms suivis d'un astérisque (*) correspondent aux personnes qui siégeaient également au Sous-comité permanent (créé en application de l'article 4.7.2 des Statuts).

Représentants des assurés

BIT

M. P. Egger* (T)
M^{me} M. Ecuillon (T)
M. J. F. Santarelli* (T)
M^{me} U. Kulke (S)
M^{me} X. Scheil-Adlung (S)
M^{me} I. Cross (S)

UIT

M. J. Bacaly* (T) – *Président*
M. D. Broadhurst (S)

Représentants des chefs exécutifs

BIT

M^{me} K. Kamioka* (T) – *Vice-présidente*
M. C. Agbavwe (T)
M^{me} C. Pelvey (T)
jusqu'au 28 avril 2005
M. Satoru Tabusa (T)
à compter du 29 avril 2005
M. Luca Bormioli (S)
à compter du 29 avril 2005
M. T. Geckeler* (S)
M^{me} A. Drouin (S)

UIT

M. M. Rolland (T)
M^{me} M. Wilson* (S)

2. Situation financière

2.1. Actif et passif

2.1.1. Au 31 décembre 2005, l'actif se chiffrait à 37 862 137 dollars des Etats-Unis et le passif à 9 765 374 dollars, consistant pour 96,2 pour cent en une provision pour prestations restant à payer. Ces prestations correspondent à des dépenses encourues pour lesquelles la Caisse n'a pas encore reçu de demande de remboursement (Provision pour sinistres restant à payer – PSAP). On trouvera des précisions sur cette provision PSAP à la section 2.5 du présent rapport.

2.1.2. Le *Bilan (annexe I)* donne des indications sur l'actif, le passif et le solde du Fonds de garantie à la fin de l'exercice 2005, ainsi que les chiffres de 2004 aux fins de comparaison.

2.2. Résultat d'exploitation

Le *relevé des recettes et des dépenses* figure à l'**annexe II**.

- La première partie de l'annexe II fait état des *transactions d'exploitation* de la Caisse. Le montant total des cotisations perçues en 2005 s'est élevé à 31 850 691 dollars et le montant total des prestations versées au cours de cette année s'est élevé à 36 260 292 dollars. Le déficit net d'exploitation a été de 4 903 039 dollars, dont un montant de 590 000 dollars correspondant à l'augmentation de la provision pour prestations restant à payer (PSAP).
- La deuxième partie de l'annexe II, sous la rubrique «Transactions relatives aux placements», fait état du résultat des placements du Fonds de garantie. En 2005, la Caisse a enregistré à ce titre une perte nette de 534 456 dollars, y compris les pertes sur les opérations de change de 1 981 112 dollars. On trouvera des précisions complémentaires sur les résultats des placements à la section 2.3 du présent rapport.
- Le taux de change en fin d'exercice du franc suisse en dollar des Etats-Unis est

passé de 1,14 en 2004 à 1,31 en 2005, soit un écart de 14,9 pour cent, ce qui a eu une incidence importante sur les résultats financiers de la Caisse en 2005.

- Le déficit net de 5 437 495 dollars résultant des activités d'exploitation et de placement a été aggravé par la perte de 5 614 212 dollars résultant de la réévaluation, ce qui a porté la perte nette totale à 11 051 707 dollars en 2005.
- La cotisation moyenne par membre cotisant en 2005 a été de 4 694,74 dollars, contre 4 551,88 dollars en 2004, soit une augmentation de 3,14 pour cent.
- Le montant moyen des prestations versées par membre cotisant a été de 5 394,37 dollars en 2005, contre 5 458,66 dollars en 2004, soit une baisse de 1,18 pour cent. Sont exclues les prestations versées pour des personnes à charge volontairement protégées.

2.3. Placements

2.3.1. La gestion du portefeuille de la CAPS est restée placée sous la seule responsabilité de Crédit Suisse Asset Management Ltd. (CSAM) en 2005.

2.3.2. Les placements sont constitués principalement de valeurs à revenu fixe à moyen et à long terme et, bien que les placements soient effectués dans différentes monnaies, le portefeuille est couvert à 100 pour cent en francs suisses.

2.3.3. Au 31 décembre 2005, la valeur comptable du portefeuille était de 35 545 537 dollars (dont 538 836 dollars d'intérêts courus) et sa valeur marchande était de 35 663 724 dollars.

- La monnaie de base utilisée aux fins de placement est le franc suisse, bien que la monnaie comptable de la Caisse soit le dollar. Le montant en dollars indiqué pour les portefeuilles gérés par des sociétés extérieures dépend donc du taux de change utilisé pour convertir les soldes de fin d'année (1 dollar = 1,31 franc suisse au 31 décembre 2005).

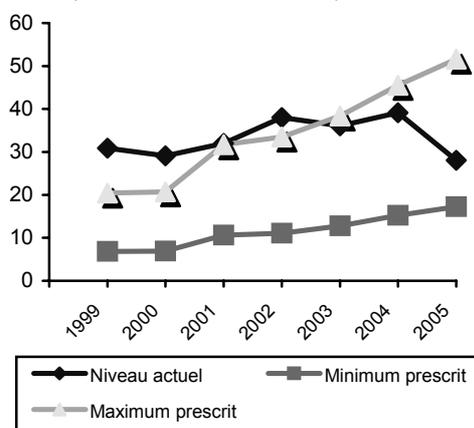
- Le rendement des portefeuilles pour l'année 2005, sur la base de la valeur marchande exprimée en francs suisses, a été d'environ 2,86 pour cent. Les frais de gestion perçus par le gestionnaire ont été un pourcentage fixe de la valeur marchande du portefeuille, payés à trimestre échu.

2.4. Fonds de garantie

2.4.1. Conformément à l'article 3.8 des Statuts, le Fonds de garantie doit se situer entre un sixième (= 6 mois) et la moitié (= 18 mois) des dépenses de la Caisse au cours des trois exercices financiers précédents.

- A la fin de 2005, le solde du Fonds de garantie s'élevait à 28 096 763 dollars, contre 39 148 470 dollars fin 2004 (voir **annexe III**). Ainsi, le niveau du Fonds de garantie reste supérieur au niveau minimal statutaire, qui est de 17 201 393 dollars. D'un montant de 9 390 000 dollars, la provision pour prestations restant à payer (PSAP) a augmenté de 590 000 dollars par rapport au chiffre de 2004.

Figure 1. Fonds de garantie de la CAPS
(en millions de dollars E.-U.)



2.5. Provision pour prestations restant à payer (PSAP)

2.5.1. La provision prévue pour les demandes de remboursement de dépenses encourues avant ou pendant 2005 mais non reçues au 31 décembre figure à la position 2 du passif du *Bilan* (**annexe I**) sous la rubrique «Charges à payer au titre de créances non éteintes».

2.5.2. Le tableau ci-dessous fournit des détails concernant le montant de la provision PSAP qui figure à l'annexe I sous la rubrique «Charges à payer au titre de créances non éteintes». La méthode de calcul PSAP a été contrôlée par les commissaires aux comptes de la Caisse pour l'exercice 2004. Elle reste inchangée pour 2005.

Figure 2. Résumé des prestations versées en 2005 et 2006 au titre de dépenses encourues les années précédentes

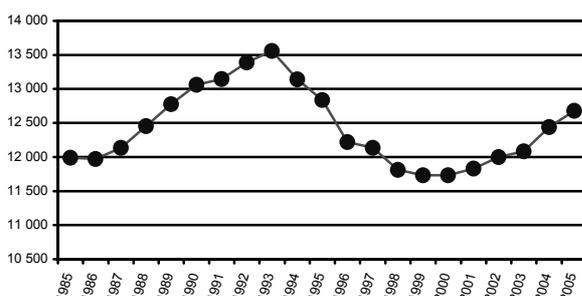
Année d'assurance	Prestations versées en 2005 (en dollars E.-U.)
Avant 2003	6 514
2003	174 661
2004	8 303 508
PSAP en fin d'exercice 2005 (montant effectif)	8 484 683
PSAP en fin d'exercice 2005 (montant prévu)	8 800 000
Ecart entre montant PSAP effectif et prévu	-315 317
PSAP en fin d'exercice 2006 (prévision)	9 387 615
Augmentation du montant PSAP	587 615

3. Evolution des effectifs

3.1. Evolution globale

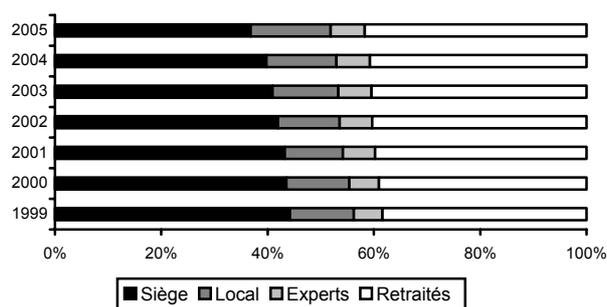
3.1.1. Le nombre total d'assurés au 31 décembre 2005 (à l'exclusion des personnes volontairement assurées) était de 12 681, contre 12 442 au 31 décembre 2004.

Figure 3. Effectif des personnes assurées 1985-2005 (assurés volontaires exclus)



3.1.2. Cet effectif se composait de 6 351 membres cotisants et de 6 330 personnes à charge automatiquement protégées (voir **annexe V** pour plus de précisions). La répartition en pourcentage des assurés entre le BIT et l'UIT était respectivement de 76,7 pour cent et de 23,3 pour cent. La proportion des retraités a augmenté d'un point de pourcentage, s'établissant à 41,7 pour cent de l'ensemble des membres cotisants en 2005.

Figure 4. Composition des membres cotisants (en pourcentage)



3.2. Personnes à charge automatiquement protégées

3.2.1. Le nombre des personnes à charge était de 6 330 en 2005, contre 6 204 en 2004. En ce qui concerne les membres cotisants actifs, le rapport du nombre de personnes à charge automatiquement protégées a été de 1,32 en 2004 et de 1,34 en 2005 tandis que, pour les retraités, ce rapport a été de 0,52 en 2005, contre 0,53 en 2004.

3.3. Personnes à charge volontairement protégées

3.3.1. Le nombre des personnes à charge volontairement protégées était de 704 à la fin de 2005, contre 740 à la fin de 2004. Sur ce total de 704 pour l'exercice 2005, 110 étaient des conjoints, 572 des enfants et 22 des parents ou beaux-parents.

3.3.2. On trouvera à l'**annexe IV** un résumé des résultats annuels et cumulés de ce groupe pour la période 1997-2005. En vertu de l'article 3.5 des Statuts de la Caisse, le montant des cotisations applicables aux personnes à charge volontairement protégées doit être fixé de manière que les cotisations couvrent les dépenses de ce groupe sans que les

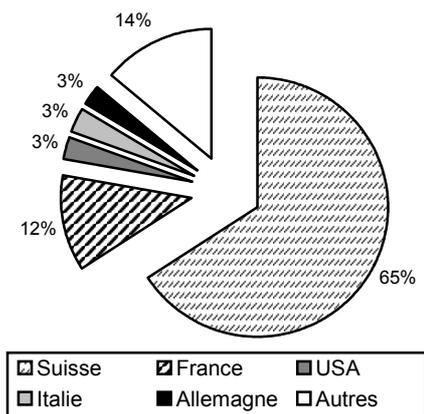
organisations aient à verser de contribution pour cette catégorie d'assurés. L'augmentation des taux de cotisation qui a pris effet le 1^{er} juillet 2005 s'est traduite par un ratio prestations-cotisations en fin d'exercice de 98,3 pour cent, soit une nette amélioration par rapport au ratio de 108,9 pour cent enregistré en 2004.

4. Statistiques relatives aux prestations

4.1. Evolution des dépenses

4.1.1. Le total des prestations versées a été de 36 260 292 dollars en 2005, contre 35 907 731 dollars en 2004, soit une augmentation de 0,98 pour cent. Comme l'indique la figure 5, les prestations versées pour le remboursement de frais encourus en Suisse représentent près des deux tiers du total.

Figure 5. Répartition par pays fournisseur pour remboursements effectués en 2005



- En 2005, les prestations versées par membre cotisant (à l'exclusion des personnes volontairement protégées) se sont élevées à 5 394 dollars. Les prestations versées par personne assurée (à l'exclusion des personnes volontairement protégées) se sont élevées à 2 702 dollars.
- Le ratio prestations-cotisations en 2005 pour la catégorie d'assurés membres du personnel en activité a été de 78,3 pour cent, contre 84,8 pour cent en 2004. Pour les retraités, le ratio a été de 162,2 pour cent, contre 165,6 en 2004.
- Les soins médicaux dispensés dans les établissements hospitaliers ont représenté

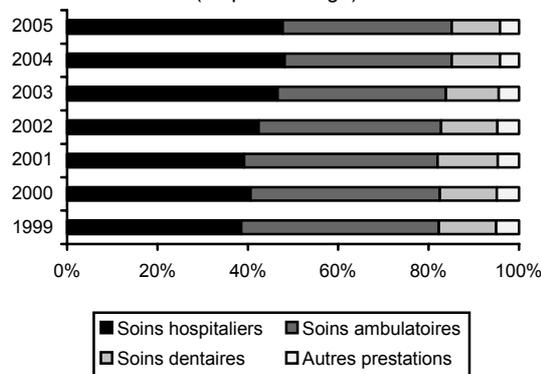
le principal poste des dépenses, avec 32,3 pour cent du total pour 2005. Les médicaments ont constitué le deuxième poste des dépenses, avec 13,4 pour cent du total 2005. Les honoraires de médecins et les soins dentaires ont constitué les troisième et quatrième postes de dépenses de la Caisse, avec 13,4 et 10,7 pour cent du total.

- L'annexe VI offre une présentation détaillée des postes de dépenses, conformément au barème des prestations de la CAPS. La figure 6 indique, pour les trois principales catégories de dépenses (soins hospitaliers, soins ambulatoires, soins dentaires), le montant des prestations versées, exprimé en pourcentage. Les chiffres pour l'année s'achevant au 31 décembre 2005 confirment la tendance à la hausse des prestations servies au titre des soins ambulatoires sur les cinq dernières années.

La **catégorie des soins hospitaliers** inclut les prestations pour tous les types de soins en établissement, ce qui comprend notamment l'hospitalisation pour traitement, examen ou diagnostic, les soins infirmiers, les convalescences post-opératoires et les cures, y compris les frais de séjour et les soins médicaux.

La **catégorie des soins ambulatoires** inclut les honoraires de médecins, la psychiatrie et la psychanalyse, l'imagerie médicale, les examens de laboratoire, les médicaments prescrits et la physiothérapie.

Figure 6. Part relative des coûts par grande catégorie de soins (en pourcentage)



4.2. Prestations supplémentaires

4.2.1. En vertu de l'article 2.5 des Statuts, la Caisse verse des prestations supplémentaires aux membres dont les dépenses ont dépassé un certain seuil en dollars par famille et par an. Le montant des prestations supplémentaires versées en 2005 a été de 2 419 431 dollars, contre 2 357 505 dollars en 2004. En 2005, ce montant a représenté 6,6 pour cent du total des prestations versées, contre 6,5 pour cent en 2004.

4.2.2. Le taux de change du dollar en d'autres devises influe sur le montant des prestations supplémentaires. Le nombre d'assurés atteignant le seuil précité, exprimé en dollars, est d'autant plus grand que le dollar est faible, tandis qu'un dollar fort permet à moins d'assurés d'atteindre le seuil.

4.3. Obligation annuelle maximale et demandes de remboursement les plus élevées

4.3.1. A la fin de 2005, 1 104 familles avaient soumis des demandes de remboursement de frais médicaux approuvés d'un montant total supérieur à 10 000 dollars, contre 1 059 familles en 2004. Vingt-trois familles avaient soumis des demandes pour des montants supérieurs à 100 000 dollars, soit le même nombre qu'en 2004.

4.3.2. En 2005, l'obligation annuelle maximale de la Caisse est restée fixée à 150 000 dollars par famille.

4.3.3. En 2005, il y a eu quatre cas de demande de remboursement dépassant l'obligation annuelle maximale de la Caisse par famille, contre sept en 2004. Le Comité de gestion a approuvé toutes les dépenses dépassant l'obligation annuelle maximale par famille.

5. Gestion

- **Secrétariat de la Caisse.** M. Clifford Kunstler a été nommé Secrétaire exécutif, avec effet au 1^{er} février 2005.
- **Médecin-conseil.** Sur la base d'une proposition présentée par le secrétariat et conformément à l'article 4.13 des Statuts de la Caisse, le Comité de gestion a

désigné la doctoresse S. Bossy médecin-conseil de la Caisse, à compter du 4 juillet 2005, en remplacement de la doctoresse J. Hardiman. D^e Bossy a été recrutée en tant que collaboratrice extérieure de l'OIT avec l'approbation préalable des chefs exécutifs du BIT et de l'UIT.

- **Audit.** En application de l'article 4.14 des Statuts de la CAPS, et conformément au cahier des charges convenu en août 2005, le National Audit Office du Royaume-Uni et le Contrôle fédéral des finances en Suisse, désignés conjointement commissaires aux comptes de la CAPS, ont effectué l'audit de l'exercice financier 2004.

Les commissaires aux comptes ont formulé l'opinion suivante: «Nous considérons, sauf en ce que concerne les chiffres correspondant à 2003, qui n'ont pas été vérifiés et qui se rapportent à une période antérieure à notre désignation en tant que commissaires aux comptes, en janvier 2006:

- que les états financiers, conformément aux normes comptables du système des Nations Unies et aux règles et méthodes comptables de la Caisse d'assurance pour la protection de la santé du personnel du BIT et de l'UIT, exposées dans la partie II des informations générales du rapport financier, reflètent de manière juste, sur tous les points majeurs, la situation financière au 31 décembre 2004 et les résultats d'exploitation et cash-flows pour l'exercice ayant pris fin à cette date;
- que, sur tous les points majeurs, les transactions de la Caisse, que nous avons vérifiées par sondage dans le cadre de notre contrôle, ont été conformes à tous égards déterminants aux Statuts et Règlement administratif de la CAPS et à l'autorité législative.

L'audit externe des comptes pour 2005 n'était pas achevé au moment de la publication du présent rapport. Les chiffres contenus dans ce rapport ne sont donc pas audités.

-
- **Règlement des demandes de prestations.** Pendant la période considérée, les unités de la Caisse chargées de traiter les demandes de remboursement étaient à jour. Les adjudicateurs de sinistres de la Caisse ont traité 47 687 demandes de remboursement (BIT, UIT et Turin confondus) en 2005, ce qui représente au total 142 932 factures examinées, soit une hausse de 6,2 pour cent par rapport aux 134 625 factures examinées en 2004.
 - **Mise en œuvre d'IRIS.** Le secrétariat a participé activement à la mise en œuvre d'IRIS en 2005, en ce qui concerne notamment l'interface IRIS-HIIS. Après la mise en service d'IRIS en mars 2005, les flux initiaux pour le traitement des paiements ont été réaménagés afin de pouvoir assurer le respect des délais de versement des prestations.
 - **Activités du Comité de gestion.** Le Comité de gestion s'est réuni huit fois en 2005 pour surveiller le fonctionnement du secrétariat et la situation financière de la Caisse. Compte tenu de leur importance, les points ci-après méritent d'être soulignés:
 - **Equilibre financier.** Le Comité de gestion a continué à suivre de près la situation financière de la Caisse et a examiné diverses mesures à proposer aux membres et aux organisations en préparation des périodes biennales 2008-09 et 2010-11. Vu le déficit d'exploitation, pour verser les prestations, la Caisse a commencé en 2004 à liquider des actifs du Fonds de garantie, ce qui s'est poursuivi en 2005. L'augmentation des taux de cotisations est devenue effective au 1^{er} janvier 2006. Une autre augmentation devra être opérée à partir du 1^{er} janvier 2008 pour obtenir des résultats d'exploitation équilibrés et reconstituer les réserves du Fonds de garantie. Le Comité de gestion a continué d'envisager comme solution l'introduction de cotisations pour les personnes à charge plutôt que le relèvement du taux de base des cotisations.
 - **Etude actuarielle.** Le Comité de gestion a fait réaliser une nouvelle étude actuarielle sur les perspectives financières de la Caisse d'ici à 2014 et sur l'impact des mesures à appliquer à partir du biennium 2008-09 pour rétablir l'équilibre financier de la Caisse et reconstituer les réserves. Les résultats préliminaires de cette étude ont servi de base à l'évaluation financière par le Comité de gestion des mesures envisagées pour assurer l'équilibre de la Caisse
 - **Barème des prestations.** Les seuils des prestations supplémentaires ont été relevés de 25 pour cent à partir du 1^{er} janvier 2006. Le Comité de gestion a aussi entrepris de réviser les codes 6 (Frais de transport) et 1.7 (Psychiatrie, psychanalyse ou psychothérapie) du Barème des prestations.
 - **Personnes à charge volontairement protégées.** Les taux de cotisation des personnes à charge volontairement protégées ont été revus. Le Comité de gestion a décidé de les augmenter à compter du 1^{er} juillet 2005. Les cotisations mensuelles sont passées de 170 à 190 dollars pour les enfants, de 360 à 400 dollars pour les conjoints et de 700 à 1 000 dollars pour les parents et beaux-parents. Le Comité de gestion a décidé d'appliquer une nouvelle augmentation des taux à compter du 1^{er} juillet 2006, au cas où l'augmentation de taux de 2005 s'avérerait insuffisante, pour se conformer aux exigences de l'article 3.5 des Statuts.
 - **Accords avec les prestataires de soins (Siège).** Le secrétariat de la Caisse a continué à promouvoir la coopération avec ses homologues au CERN, à l'ONUG et à l'OMS dans les négociations avec des prestataires de soins. Un accord avec l'hôpital de La Tour a été reconduit pour 2006, avec des améliorations par rapport aux accords antérieurs. L'accord avec la clinique Beaulieu a lui aussi été reconduit pour la période 2006-07.
-

5.1. Activités du Sous-comité permanent

- **Cas spéciaux.** Les cas spéciaux correspondent à des situations qui requièrent une interprétation des Statuts et du Règlement administratif ou qui supposent une application dérogatoire à ces Statuts et à ce Règlement selon l'article 1.7 ou 2.2(3) des Statuts. Ils sont

examinés par le Sous-comité permanent qui fait rapport au Comité de gestion. Le Sous-comité permanent s'est réuni deux fois en 2005 et a traité 19 cas spéciaux.

- **Fraude.** Durant la période considérée, aucune demande de remboursement frauduleuse n'a été constatée.

Satoru Tabusa,
Président.

Clifford Kunstler,
Secrétaire exécutif.

Genève, le 6 novembre 2006.

ANNEXE I

Caisse d'Assurance pour la protection de la santé du personnel BIT-UIT
Bilan à fin décembre 2005

(en dollars des Etats-Unis)

ACTIF	BIT	UIT	Total 2005	Total 2004
1. Trésorerie Dépôts à terme	1 667 509	443 767	2 111 276	199 497
2. Débiteurs Avances et autres sommes à recevoir	199 614	5 710	205 324	134 224
3. Placements Auprès de CSAM	25 493 240	10 052 297	35 545 537	48 290 888
TOTAL	27 360 363	10 501 774	37 862 137	48 624 609
PASSIF				
1. Créanciers Cotisations payées d'avance	354 821	-	354 821	322 590
Autres créanciers	19 456	1 097	20 553	353 550
2. Charges à payer au titre de créances non éteintes	6 724 800	2 665 200	9 390 000	8 800 000
TOTAL	7 099 077	2 666 297	9 765 374	9 476 140
EXCEDENT DE L'ACTIF SUR LE PASSIF	20 261 286	7 835 477	28 096 763	39 148 470
Fonds de garantie de la CAPS				
Report du solde de l'année précédente	27 804 337	11 344 133	39 148 470	36 157 194
Excédent (déficit) total pour l'année	(7 543 051)	(3 508 656)	(11 051 707)	2 991 275
SOLDE du Fonds de garantie au 31 décembre 2005	20 261 286	7 835 477	28 096 763	39 148 470

Ces chiffres doivent être soumis à vérification

ANNEXE II

Caisse d'assurance pour la protection de la santé du personnel BIT-UIT
Relevé des recettes et des dépenses pour l'exercice
se terminant au 31 décembre 2005

(en dollars des Etats-Unis)

TRANSACTIONS D'EXPLOITATION		BIT	UIT	Total 2005	Total 2004
1. Cotisations reçues	Personnel du siège incluant les experts	6 236 787	2 232 743	8 469 530	8 156 393
	Organisations	6 136 250	2 188 894	8 325 144	7 907 268
	Retraités/survivants	3 206 580	1 135 134	4 341 714	4 110 317
	Organisations	6 409 626	2 270 268	8 679 894	8 220 633
	Volontairement protégés	1 411 797	622 612	2 034 409	1 704 414
	TOTAL DES COTISATIONS	23 401 040	8 449 651	31 850 691	30 099 024
2. Prestations	Au personnel du siège incluant les experts	9 183 630	3 958 782	13 142 412	13 626 435
	Aux retraités/survivants	15 482 563	5 634 644	21 117 207	20 424 717
	Aux volontairement protégés	1 503 297	497 376	2 000 673	1 856 579
	TOTAL DES PRESTATIONS	26 169 490	10 090 802	36 260 292	35 907 731
3. Excédent net (déficit) des cotisations par rapport aux prestations		(2 768 450)	(1 641 151)	(4 409 601)	(5 808 707)
4. Augmentation (diminution) des charges à payer au titre de créances non éteintes		424 800	165 200	590 000	-
5. Gains (pertes) de change		68 613	27 949	96 562	(129 966)
6. Excédent (déficit) net d'exploitation		(3 124 637)	(1 778 402)	(4 903 039)	(5 938 673)
TRANSACTIONS relatives aux PLACEMENTS					
7. Intérêts et autres produits reçus		1 068 450	419 135	1 487 585	1 367 702
8. Gains (pertes) en capital sur les titres vendus		37 077	14 416	51 493	(280 357)
	Sous-total	1 105 527	433 551	1 539 078	1 087 345
9. Gains (pertes) sur opérations de change					
	Achat et vente de devises	(1 096 532)	(884 580)	(1 981 112)	2 227 314
	Sous-total	(1 096 532)	(884 580)	(1 981 112)	2 227 314
	Revenu total des placements	8 995	(451 029)	(442 034)	3 314 659
10. Dépenses					
	Frais de gestion	65 926	25 639	91 565	154 698
	Frais divers	857	-	857	3 783
	Total des dépenses de placement	66 783	25 639	92 422	158 482
11. Revenu net (perte) des placements		(57 788)	(476 668)	(534 456)	3 156 177
12. Excédent net (déficit)		(3 182 425)	(2 255 070)	(5 437 495)	(2 782 495)
13. Gains (pertes) de réévaluation des actifs		(4 360 626)	(1 253 586)	(5 614 212)	5 773 770
	RESULTAT TOTAL POUR L'ANNEE	(7 543 051)	(3 508 656)	(11 051 707)	2 991 275

Ces chiffres doivent être soumis à vérification

Annexe III

Fonds de garantie entre 1999 et 2005*/Garantee Fund 1999-2005* (en dollars des Etats-Unis)

Année comptable/Accounts year	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Fonds de garantie/Guarantee Fund	30 963 757	29 184 544	32 050 022	37 824 157	36 157 195	39 148 470	28 096 763
Prestations versées/Benefit expenditure	20 676 071	21 069 924	21 816 590	24 084 102	31 040 332	35 907 731	36 260 292
Niveau <i>minimum</i> statutaire/Minimum level	6 806 864	6 928 843	10 593 764	11 161 769	12 823 504	15 172 027	17 201 393
Niveau <i>maximum</i> statutaire/Maximum level	20 420 593	20 786 530	31 781 293	33 485 308	38 470 522	45 516 082	51 604 178
Ratio niveau effectif/niveau maximal Ratio: actual level/maximum level	1,52	1,40	1,01	1,13	0,93	0,86	0,54
Taux de change CHF/USD en fin d'année CHF/USD exchange rate a year end	1,59	1,76	1,65	1,49	1,30	1,14	1,31

* Traduit en francs suisses, le niveau du Fonds s'élève à **44 629 255 CHF** au 31.12.2004 contre **36 806 760 CHF** au 31.12.2005 (USD 1 = CHF 1,14 au 31.12.2004; USD 1 = CHF 1,31 au 31.12.2005).

* Translated into Swiss francs, the level of the Fund was **CHF 44,629,255** at 31.12.2004 and **CHF 36,806,760** at 31.12.2005 (USD 1 = CHF 1.14 at 31.12.2004; USD 1 = CHF 1.31 at 31.12.2005).

Annexe IV

Personnes à charge volontairement protégées (PVP): Récapitulation des résultats annuels et cumulatifs 1997-2005

Voluntarily covered dependants (VCD): Summary of annual and cumulative results 1997-2005

Année/ Year	Nombre de PVP/ Number of VCD	Cotisations/ Contributions (dollars E.-U.)	Prestations/ Benefits (dollars E.-U.)	Solde/ Operational balance (dollars E.-U.)	Résultats cumulatifs/ Cumulative result	Prestations versées par dollar cotisé/ Benefit paid per dollar contributed
1997	551	980 454	818 123	162 331	162 331	0,83
1998	583	1 072 319	865 139	207 180	369 511	0,81
1999	637	1 086 552	957 017	129 535	499 046	0,88
2000	661	1 145 744	1 301 601	(155 857)	343 189	1,13
2001	723	1 249 596	1 320 989	(71 395)	271 794	1,05
2002	706	1 315 628	1 391 197	(75 569)	196 225	1,05
2003	736	1 415 079	1 702 492	(287 413)	(91 188)	1,20
2004	740	1 704 414	1 856 579	(152 165)	(243 353)	1,08
2005	704	2 034 409	2 000 673	33 736	(209 617)	0,98

Annexe V

Affiliation à la Caisse 2000-2005/Membership of the Fund 2000-2005 (excepté les personnes à charge volontairement protégées/volontarily covered dependants excluded)

Catégorie/Category	Membres cotisants/Paying members					Personnes à charge/Dependants					Total (personnes assurées/insured persons)							
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Moyenne de l'année/Years's average																		
BIT/LO																		
Siège et personnel de mission/ Headquarters and Field project personnel	1 916	1 944	1 887	1 959	2 047	1 882	2 348	2 390	2 378	2 531	2 344	4 264	4 334	4 203	4 337	4 576	4 226	
Bureaux extérieurs/External offices	667	622	669	733	804	957	1 214	1 118	1 217	1 305	1 595	1 881	1 740	1 890	1 950	2 109	2 552	
Anciens fonctionnaires et survivants/ Former officials and survivors	1 680	1 747	1 793	1 835	1 886	1 963	948	986	999	994	989	2 628	2 733	2 792	2 829	2 879	2 952	
TOTAL	4 263	4 313	4 349	4 527	4 737	4 802	4 510	4 494	4 589	4 829	4 928	8 773	8 807	8 885	9 116	9 566	9 730	
UIT/ITU																		
Siège et personnel de mission/ Headquarters and Field project personnel	925	946	966	897	827	842	1 101	1 138	1 157	1 092	1 027	2 026	2 084	2 123	1 989	1 832	1 869	
Bureaux extérieurs/External offices	19	18	24	19	20	18	23	19	29	26	25	42	37	53	45	44	43	
Anciens fonctionnaires et survivants/ Former officials and survivors	571	582	601	613	654	689	318	320	336	322	346	889	902	937	935	1 000	1 039	
TOTAL	1 515	1 546	1 591	1 529	1 501	1 549	1 442	1 477	1 522	1 440	1 375	2 957	3 023	3 113	2 969	2 876	2 951	
BIT-LO/UIT-ITU																		
Siège et personnel de mission/ Headquarters and Field project personnel	2 841	2 890	2 853	2 856	2 874	2 724	3 449	3 528	3 473	3 470	3 536	6 290	6 418	6 326	6 326	6 410	6 095	
Bureaux extérieurs/External offices	686	640	693	752	824	975	1 237	1 137	1 250	1 243	1 329	1 923	1 777	1 943	1 995	2 153	2 595	
Anciens fonctionnaires et survivants/ Former officials and survivors	2 251	2 329	2 394	2 448	2 540	2 652	1 266	1 306	1 335	1 316	1 339	3 517	3 635	3 729	3 764	3 879	3 991	
TOTAL	5 778	5 859	5 940	6 056	6 238	6 351	5 952	5 971	6 058	6 029	6 204	11 730	11 830	11 998	12 085	12 442	12 681	

Annexe VI

Statistiques des prestations, 2000-2005/Benefit statistics, 2000-2005

Nature des prestations/Types of benefit	Prestations versées (dollars E.-U.)/Benefits paid (USD)				
	2000	2001	2002	2003	2005
TOTAL	21 778 200	21 108 044	24 243 752	31 002 992¹	36 118 294¹
Honoraires de médecins/Doctor's services	4 254 923	3 943 835	3 750 392	4 175 410	4 546 510
Laboratoire, radio et autres tests/X-rays, laboratory and other tests	912 015	995 143	1 307 756	1 599 173	1 925 623
Traitements spéciaux/Special treatments	850 929	702 820	666 608	869 572	990 472
Psychoanalyse et psychothérapie/Psychoanalysis and psychotherapy	376 746	370 597	371 690	505 170	629 182
Salle commune à prix forfaitaire/Public ward at global fee	925 993	602 565	691 560	1 403 843	1 763 104
Frais de séjour en hôpital/Hospital accommodation	1 198 397	980 218	1 105 797	1 386 931	1 593 381
Frais de séjour en clinique/Clinic accommodation					
Soins médicaux/Medical care	5 545 609	5 164 506	6 576 266	9 195 989	10 785 557
Convalescence postopératoire/Post-operative convalescence	149 881	82 642	74 401	130 982	176 121
Autres convalescences ou cures/Others convalescences and cures	24 501	39 462	34 189	34 022	24 244
Soins infirmiers/Nursing care	991 139	1 024 818	1 266 197	1 425 547	1 920 132
Médicaments prescrits/Prescribed medications	2 721 165	2 626 361	3 186 033	3 748 133	4 286 466
Soins dentaires/Dental care	2 757 574	2 676 269	2 881 310	3 416 005	3 607 317
Appareils optiques: verres/Optical appliances: lenses	557 873	527 939	612 866	709 707	784 284
Appareils optiques: montures/Optical appliances: frames	185 637	174 964	191 979	190 582	197 642
Appareils acoustiques/Hearing aids	101 551	70 428	106 480	121 787	124 109
Autres appareils/Other appliances	147 439	119 060	126 045	169 825	195 665
Transports médicaux/Medical travel	50 868	35 811	56 698	75 743	76 557
Frais funéraires/Funeral costs	25 972	27 331	28 033	33 410	23 172
Prestations supplémentaires/Supplementary benefits	888 216	943 275	1 209 452	1 811 161	2 357 505
Parité moyenne/Exchange rate average USD/CHF	1,50	1,69	1,68	1,35	1,25
					1,31

¹ La différence par rapport au montant qui figure dans le relevé des recettes et des dépenses (annexe II) est due à la récupération des prestations versées comme avances pour frais médicaux imputables au service/tiers responsable.

The difference with the total shown in the Income and Expenditure Statement (annex II) is due to the recovery of benefits paid in advance for medical expenses related to service incurred sickness/third party liable.